



Comité de parents
Centre de services scolaire
des Découvreurs

Comité de parents du centre de services scolaire des découvreurs 2020-2021

Le 10 décembre 2020, 19h30, vidéoconférence Zoom

Procès-verbal de la 4^e rencontre

Étaient présents (en gras)

DÉLÉGUÉ

M. Alexandre Beaulieu
M. Alexandre Pettigrew
M. Aurélien Dupuy
Mme Caroline Robert
Mme Céline Moïse
Mme Geneviève Charest
M. Ghassen Mahfoudhi
M. Guillaume Picard
Mme Isabelle Langlois
Mme Isabelle St-Pierre
M. Jean-Hubert Smith-Lacroix
Mme Kadiatou Diallo
Mme Marie-Christine Nolet
Mme Marie-Claire Aubrey
M. Martin Corbeil
M. Mathieu Barbeau
Mme Nathalie Simard
M. Papa Demba Ballé Ndiaye
M. René Boudreau
M. Samuel Lafleur-Careau
M. Sébastien Boucher
M. Sébastien Pomerleau
M. Stéphane Lapierre
Mme Tina Fournier Ouellet

ÉCOLE

École Saint-Michel
École Primevères/Jouvence
École Filteau
École L'Abrisseau
École L'Étincelle/Trois-Saisons
École Marguerite-d'Youville
École Des Hauts-Clochers
EHDAA
École Les Sources
École Des Coeurs-Vaillants
École Le Ruisselet
École du Campanile
École Saint-Louis-de-France/Saint-Yves
École Des Pionniers
Polyvalente de L'Ancienne-Lorette
École Madeleine-Bergeron
École Notre-Dame-de-Foy
École De Rochebelle
École Fernand-Seguin
École Sainte-Geneviève
École Saint-Mathieu
Collège des Compagnons
École Les Bocages

SUBSTITUT

Mme Dominique Doré
Mme Josée Boudreault
Mme Catherine Gagnon
Mme Reine Victoire
M. Guillaume Turgeon

Mme Karine Briand

Mme Ariane Robert

Mme Syltiane Goulet
Mme Marie-Hélène Fontaine
Mme Véronique Imbeault

Mme Marise Fortin
Mme Émilie Fournier
M. Jean Tittley
M. Christian Lavoie

M. Christian Pleau
Mme Julie Aubin

Directeur général
Directrice des ressources matérielles

Agit à titre de rédactrice de procès-verbal : Mme Audrey Descroisselles.

1. OUVERTURE

1.1. Mot de bienvenue

M. Sébastien Pomerleau souhaite la bienvenue aux membres du comité de parents. La séance est officiellement ouverte et M. Sébastien Pomerleau constate qu'il y a quorum.

1.2. Adoption de l'ordre du jour

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

- 1.1. Mot de bienvenue
- 1.2. Adoption de l'ordre du jour
- 1.3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2020

2. Interventions du public

3. Élections et nominations

- 3.1. Désignation d'un parent au comité consultatif des services EHDA
-

4. Consultation et information du centre de services scolaire

- 4.1. Présentation des programmes d'entretien des bâtiments
 - 4.2. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 et prévisions de clientèle
 - 4.3. Liste des écoles et des centres et leur aire de dessertes
 - 4.4. Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire
 - 4.5. Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du centre de services scolaire des Découvreurs
 - 4.6. Information de la direction générale
-

5. Information des représentants et des comités

- 5.1. Du président
 - 5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS
 - 5.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDA
 - 5.4. Des délégués à la FCPQ
 - 5.5. Autres représentants et comité
-

6. Interventions des membres

7. Fermeture de la séance

- 7.1. Prochaine réunion – 10 février 2021
 - 7.2. Levée de la séance
-

Il est proposé par M. Sébastien Pomerleau d'ajouter au point 3 la désignation d'un parent au comité consultatif des services EHDA ainsi que de renommer le point 4.1. Présentation des programmes d'entretien des bâtiments.

Il est proposé par Mme Geneviève Charest appuyée par M. Sébastien Boucher d'adopter l'ordre du jour tel que proposé, incluant les modifications suggérées.

Adopté à l'unanimité

1.3. Adoption et suivi du procès-verbal de la réunion du 11 novembre 2020

Des commentaires ont été transmis à M. Sébastien Pomerleau par courriel. M. Pomerleau fera le suivi auprès de la rédactrice de procès-verbal.

Il est proposé par M. Stéphane Lapierre appuyé par M. Alexandre Pettigrew d'adopter le procès-verbal du 11 novembre 2020 tel que présenté, incluant les corrections reçus par courriel.

Adopté à l'unanimité

2. Interventions du public

Aucun membre du public n'est présent à la rencontre.

3. Élections et nominations

3.1. Désignation d'un parent au comité consultatif des services EHDAA

M. Sébastien Pomerleau mentionne que madame Mélanie Couillard a démissionné du comité consultatif des services EHDAA. La procédure veut donc que le poste vacant soit comblé par le comité consultatif et que la nomination officielle soit effectuée par le comité de parents. Cette personne est Mme Guylaine Grenier, parent d'un élève EHDAA de la polyvalente de L'Ancienne-Lorette.

Il est proposé par M. Martin Corbeil appuyé par Mme Marie-Claire Aubrey de nommer Mme Guylaine Grenier au comité consultatif des services EHDAA.

Adoptée à l'unanimité

4. Consultation et information du centre de services scolaire

4.1. Présentation des programmes d'entretien des bâtiments

Mme Julie Aubin présente les programmes d'entretien des bâtiments selon différents sujets, plus particulièrement concernant le plomb dans l'eau et la ventilation ainsi que les processus d'entretien des systèmes.

Plusieurs parents sont encore très préoccupés sur les éléments qui concernent l'uniformité et l'application de la procédure qui consiste à faire couler l'eau dans les écoles pour éliminer le plomb dans l'eau, les installations qui contiennent du plomb, l'échéancier des travaux à venir et l'entretien des systèmes de ventilation.

4.2. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 et prévisions de clientèle

M. Sébastien Pomerleau demande si des membres ont un avis à émettre au conseil d'administration au sujet du plan triennal de répartition et de destination des immeubles qui a été présenté lors de la dernière rencontre.

Aucun avis n'est émis concernant ce point.

Il est proposé par M. Sébastien Boucher appuyé par Mme Isabelle St-Pierre de transmettre un avis favorable au conseil d'administration concernant le plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2021-2022, 2022-2023 et 2023-2024 et les prévisions de clientèle soumis pour consultation.

Adopté à l'unanimité

4.3. Liste des écoles et des centres et leur aire de dessertes

M. Sébastien Pomerleau demande si des membres ont un avis à émettre au conseil d'administration au sujet de la liste des écoles et des centres ainsi que leur aire de dessertes qui a été présenté lors de la dernière rencontre.

M. Martin Corbeil a une demande qui lui vient de son conseil d'établissement d'années en années. Au niveau secondaire, le conseil d'établissement aimerait que l'école secondaire les Bocages fasse partie de l'aire de desserte de l'école secondaire des Pionniers afin de faciliter le recrutement des élèves qui habitent Saint-Augustin. Cette demande sera aussi acheminée au niveau du conseil d'administration. Il est donc demandé de mentionner ce commentaire officiellement de la part du comité de parents au conseil d'administration.

Mme Caroline Robert mentionne qu'il reste des termes « commission scolaire » dans le document qu'il faudrait modifier pour « centre de services scolaire ».

M. Sébastien Pomerleau a un commentaire au niveau de l'école Saint-Mathieu. Il faudrait corriger le fait qu'il est mentionné qu'elle est une école pôle concernant les groupes spécialisés alors que ceux-ci ont été déménagés à l'école Notre-Dame-de-Foy en 2021-2022.

Il est proposé par M. Stéphane Lapierre appuyé par M. Sébastien Boucher de :

- transmettre un avis favorable au conseil d'administration concernant la liste des écoles et des centres et leur aire de dessertes soumis pour consultation, sous réserve de retirer la partie B de l'école St Mathieu;
- demander au conseil d'administration d'étudier la requête de l'école Des Pionniers qui consiste à inclure l'aire de desserte de l'école Les Bocages à l'aire de desserte du secteur secondaire-Pavillon Laure-Gaudreault.

Adoptées à l'unanimité

4.4. Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire

M. Sébastien Pomerleau demande si des membres ont un avis à émettre au conseil d'administration au sujet du cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire qui a été présenté lors de la dernière rencontre.

Mme Caroline Robert se questionne par rapport à la section 6.3 qui concerne les élèves résidant dans une aire de desserte de l'école des Sources en 2019-2020, il est demandé pourquoi il n'y a que l'école des Sources alors que dans la compréhension des droits acquis accordés, cela comprenait les élèves de l'école des Sources et leur fratrie ainsi que les élèves de l'école Filteau et celle-ci n'apparaît pas dans la section. M. Christian Pleau mentionne que la remarque est pertinente et qu'il s'agit d'une omission et que ce sera modifié. M. Sébastien Pomerleau mentionne que l'école l'Étincelle-Trois-Saisons est dans la même situation.

Il est proposé par M. Stéphane Lapierre appuyé par M. Sébastien Boucher de transmettre un avis favorable au conseil d'administration concernant le Cadre de référence relatif aux critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire soumis pour consultation, sous réserve d'ajouter à l'article 6.3 les écoles Filteau et L'Étincelle–Trois-Saisons.

Adopté à l'unanimité

4.5. Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du centre de services scolaire des Découvreurs

M. Sébastien Pomerleau demande si des membres ont un avis à émettre au conseil d'administration au sujet du cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du centre de services scolaire des Découvreurs qui a été présenté lors de la dernière rencontre.

Mme Nathalie Simard demande si, dans la section 5.12., le tableau est complet, car la maternelle 4 ans n'est pas cochée pour l'école Madeleine-Bergeron. M. Christian Pleau constate effectivement qu'il s'agit d'une omission qui sera ajoutée.

M. Martin Corbeil constate, dans le même tableau, que l'école des Pionniers pavillon Marguerite-Bourgeois, les services d'éducation primaire sont offerts au premier cycle. Cette omission est notée et sera corrigée.

M. Sébastien Pomerleau mentionne que certains éléments pertinents aux parents seraient manquants dans le document, soit les écoles où il y a un programme d'anglais intensif et celles où il y a des programmes particuliers. Plusieurs parents se questionnent sur la pertinence de mettre ce genre d'informations dans le manuel de gestion compte tenu que ce sont des éléments dont le pouvoir appartient aux conseils d'établissements. Il est donc proposé de mettre en place un autre moyen de transmission de l'information, une brochure par exemple, afin de faciliter les recherches des parents sur les concentrations et les programmes intensifs.

Il est proposé par XX appuyé par XX de :

- transmettre un avis favorable au conseil d'administration concernant le Cadre relatif aux services éducatifs dispensés dans les établissements du Centre de services scolaire des Découvreurs soumis pour consultation, sous réserve d'ajouter les services d'éducation préscolaire 4 ans temps plein aux écoles Madeleine-Bergeron et Marguerite-Bourgeoys;
- demander au conseil d'administration de veiller à rendre facilement accessibles pour les parents la liste des écoles offrant des programmes particuliers et l'enseignement de l'anglais intensif, considérant le retrait de cette liste dans le document.

Adopté à l'unanimité

4.6. Informations de la direction générale

M. Christian Pleau décrit les travaux qui ont été fait au courant des dernières semaines concernant la gestion de la crise sanitaire. Il mentionne qu'environ 25 % des élèves sont en retard d'apprentissage.

Concernant le tramway, M. Christian Pleau mentionne que le dialogue avec la ville est repris.

M. Christian Pleau indique que si des enjeux de sécurité et d'entretien des passages piétonniers et des transports scolaires pour les élèves étaient observés, il est très important de l'en aviser.

En réponse à une question relative à la reddition de comptes du projet éducatif des conseils d'établissements, M. Christian Pleau mentionne que le conseil d'établissement est seul responsable dans la façon et la fréquence de présentation. Ce que la Loi prévoit, c'est qu'il est au conseil d'établissement de procéder à l'évaluation du projet éducatif selon la périodicité qui y est prévu. Habituellement, c'est effectué une fois par année dans les écoles. Celle-ci doit par contre être publiée auprès du personnel et de la population.

Mme Céline Moïse a constaté, au niveau des écoles primaires sur l'enseignement à distance dans le cadre du confinement d'une classe ou en cas de fermeture d'école, qu'il y a une insatisfaction au niveau des parents, car les façons de fonctionner divergent d'un enseignant à l'autre ainsi que d'un établissement à l'autre. Elle se demande si une procédure et des directives claires ont été transmises aux écoles. M. Christian Pleau indique qu'il n'y a pas de documents de ce genre. Cependant, les conseillers pédagogiques travaillent en ce moment afin d'essayer d'outiller les enseignants qui ne sont pas tous au même niveau en termes de technopédagogie. Le Ministère a tout de même prescrit des seuils minimaux de soutien aux élèves qui sont diffusés aux écoles. Cependant, les enseignants demeurent responsables et autonomes dans la manière d'enseigner en respectant les seuils minimaux mentionnés.

5. Information des représentants et des comités

5.1. Président

M. Sébastien Pomerleau mentionne qu'une lettre a été transmise aux présidents des conseils d'établissement pour les informer des changements aux consultations sur l'organisation des services du centre de services scolaire. Cette lettre invitait également les présidents à une formation qui les vise spécifiquement le 20 janvier prochain et à joindre la plateforme Discord afin de pouvoir poser des questions ou d'échanger avec ses homologues. Une dizaine de présidents s'est joint jusqu'à présent.

M. Pomerleau remercie également l'implication de M. Martin Corbeil concernant la revue de presse qu'il diffuse sur Discord.

5.2. Parents d'élève au conseil d'administration du CSS

M. Stéphane Lapière mentionne que le centre de services scolaire a transmis au Ministère 7 projets d'agrandissement d'écoles et la construction d'une nouvelle école sur le territoire. La mise en œuvre de ces projets devrait amener des changements dans les aires de dessertes dans les prochaines années.

M. Stéphane Lapière indique également que plusieurs sous-comités ont aussi été créés au sein du conseil d'administration, soit de vérification, de gouvernance et éthique et de ressources humaines.

M. Martin Corbeil ajoute que pour le sous-comité de gouvernance et éthique, la formation des membres des conseils d'établissement qui est disponible sur le site du gouvernement est obligatoire.

La méthode qui sera utilisée pour s'assurer que les gens ont bel et bien suivi les formations est en cours d'élaboration. Les membres du comité de parents sont invités à relayer l'information aux membres des conseils d'établissements.

5.3. Représentante du comité consultatif des services aux EHDAA

En l'absence d'Isabelle Langlois, M. Stéphane Lapierre mentionne qu'il s'est présenté à la première rencontre en termes d'auditeur. Un des points amenés lors de la rencontre concerne la consultation sur les règles de passage des élèves au primaire et secondaire, car celles-ci affectent les élèves EHDAA comme ils sont plus en difficulté. Il y a aussi eu une présentation sur le bulletin modifié pour les élèves à besoins particuliers qui évalue l'élève en fonction de ses capacités.

5.4. Délégués à la FCPQ

M. Stéphane Lapierre indique qu'un conseil général a eu lieu et que les sujets abordés traitaient, entre autres, de la COVID et du téléenseignement face aux enjeux vécus et de l'inégalité des services entre écoles. Il a aussi été question du protecteur de l'élève concernant les plaintes transmises ou non et le processus du traitement des plaintes.

5.5. Autres représentants et comité

Concernant le comité pour le logo, la demande a été effectuée officiellement au niveau de l'équipe du collège des Compagnons. Les indications ont donc été transmises par mots-clés. Aucun échéancier n'a été proposé pour l'instant.

6. Interventions des membres

M. Guillaume Picard mentionne qu'à l'école Des Hauts-Clochers beaucoup de cas de COVID ont été détectés (44). Par contre, l'école n'a pas été fermée contrairement à d'autres écoles. Il indique qu'il faudrait réfléchir sérieusement à une méthode afin d'arrimer les règles de confinement des classes/fermeture des écoles et les règles d'enseignement à distance pour tous, car plusieurs élèves sont laissés à eux-mêmes et c'est grandement problématique. M. Stéphane Lapierre indique que la demande a été entendue et que celle-ci sera transmise sous forme d'avis officiel. Plusieurs parents se sentent interpellés par cette demande et l'appui.

7. Fermeture de la séance

7.1. Prochaine réunion – 10 février 2021

M. Sébastien Pomerleau mentionne que la prochaine rencontre aura lieu le 10 février 2021, car le 20 janvier aura lieu la formation qui s'adresse aux présidents des conseils d'établissements. Celle-ci est par contre ouverte à tous.

7.2. Levée de la séance

Constatant que tous les points à l'ordre du jour ont été traités, la séance est levée à 22h15.